

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - MAIRIE D'AUREILLE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21130006600019

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'ARLES

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : MAIRIE D'AUREILLE (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	39
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	40
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	41
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	42
A8 - Etat des charges transférées	43
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	49
A10.3 - Opérations liées aux cessions	50
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	51
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	52
A11 - Etat des travaux en régie	53
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	55
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	56
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	57
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	59
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	60
B1.6 - Etat des engagements reçus	61
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	62
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	63

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	64
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	65
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	66
C1.2 - Actions de formation des élus	68
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	69
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	70
C3.2 - Liste des établissements publics créés	71
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	72
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	73
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	74
C3.6 - Identification des flux croisés	76
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	77
D2 - Arrêté et signatures	78

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 13006	MAIRIE D'AUREILLE MAIRIE D'AUREILLE	CA 2021
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	0,00	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	49,38 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	107,34 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	86,11 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 148 949,00	G	1 320 387,54
	Section d'investissement	B	1 410 575,79	H	1 023 044,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	401 731,95 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	125 215,77 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 559 524,79	= G+H+I+J	2 870 379,26
-----------------------------------	--	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	291 619,67	L	355 987,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	291 619,67	= K+L	355 987,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 148 949,00	= G+H+K	1 722 119,49
	Section d'investissement	= B+D+F	1 702 195,46	= H+J+L	1 504 246,77
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	2 851 144,46	= G+H+I+J+K+L	3 226 366,26

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	355 987,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	355 987,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	692,95	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	290 926,72	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	404 293,68	334 254,75	9 024,74	0,00	61 014,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	577 345,00	564 745,22	0,00	0,00	12 599,78
014	Atténuations de produits	29 773,00	28 773,00	0,00	0,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	199 743,13	190 478,67	0,00	0,00	9 264,46
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 211 154,81	1 118 251,64	9 024,74	0,00	83 878,43
66	Charges financières	8 608,84	8 579,80	0,00	0,00	29,04
67	Charges exceptionnelles	20 630,13	7 792,82	0,00	0,00	12 837,31
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 240 393,78	1 134 624,26	9 024,74	0,00	96 744,78
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 973,43	5 300,00			-2 326,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 973,43	5 300,00			-2 326,57
TOTAL		1 243 367,21	1 139 924,26	9 024,74	0,00	94 418,21
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	3 000,00	12 316,39	0,00	0,00	-9 316,39
70	Produits services, domaine et ventes div	21 076,26	102 880,63	0,00	0,00	-81 804,37
73	Impôts et taxes	572 700,00	923 464,11	0,00	0,00	-350 764,11
74	Dotations et participations	234 259,00	238 587,40	0,00	0,00	-4 328,40
75	Autres produits de gestion courante	10 200,00	29 589,56	0,00	0,00	-19 389,56
Total des recettes de gestion courante		841 235,26	1 306 838,09	0,00	0,00	-465 602,83
76	Produits financiers	100,00	31,25	0,00	0,00	68,75
77	Produits exceptionnels	300,00	13 518,20	0,00	0,00	-13 218,20
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		841 635,26	1 320 387,54	0,00	0,00	-478 752,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		841 635,26	1 320 387,54	0,00	0,00	-478 752,28
Pour information		(3) 401 731,95				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	58 800,00	44 715,89	692,95	13 391,16
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 857 357,58	1 092 210,03	290 926,72	474 220,83
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 916 157,58	1 136 925,92	291 619,67	487 611,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	273 649,87	273 649,87	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	273 649,87	273 649,87	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 189 807,45	1 410 575,79	291 619,67	487 611,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	31 500,00	0,00		31 500,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	31 500,00	0,00		31 500,00
	TOTAL	2 221 307,45	1 410 575,79	291 619,67	519 111,99
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 245 015,50	544 876,29	355 987,00	344 152,21
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	597 500,45	231 700,00	0,00	365 800,45
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 731,60	0,00	-1 731,60
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 842 515,95	778 307,89	355 987,00	708 221,06
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	213 802,30	239 436,11	0,00	-25 633,81
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 300,00		0,00	
	Total des recettes financières	219 102,30	239 436,11	0,00	-20 333,81
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 061 618,25	1 017 744,00	355 987,00	687 887,25
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 973,43	5 300,00		-2 326,57
041	Opérations patrimoniales (1)	31 500,00	0,00		31 500,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	34 473,43	5 300,00		29 173,43
	TOTAL	2 096 091,68	1 023 044,00	355 987,00	717 060,68

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 125 215,77			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	343 279,49		343 279,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	564 745,22		564 745,22
014	Atténuations de produits	28 773,00		28 773,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	190 478,67		190 478,67
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	8 579,80	0,00	8 579,80
67	Charges exceptionnelles	7 792,82	5 300,00	13 092,82
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 143 649,00	5 300,00	1 148 949,00
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	273 649,87	0,00	273 649,87
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	44 715,89	0,00	44 715,89
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 092 210,03	0,00	1 092 210,03
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 410 575,79	0,00	1 410 575,79
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 316,39		12 316,39
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	102 880,63		102 880,63
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	923 464,11		923 464,11
74	Dotations et participations	238 587,40		238 587,40
75	Autres produits de gestion courante	29 589,56	0,00	29 589,56
76	Produits financiers	31,25	0,00	31,25
77	Produits exceptionnels	13 518,20	0,00	13 518,20
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 320 387,54	0,00	1 320 387,54
Pour information				401 731,95
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	239 436,11	0,00	239 436,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	544 876,29	0,00	544 876,29
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	231 700,00	0,00	231 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		5 299,00	5 299,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 731,60	0,00	1 731,60
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	1,00	1,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 017 744,00	5 300,00	1 023 044,00
Pour information				125 215,77
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	404 293,68	334 254,75	9 024,74	0,00	61 014,19
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0,00	530,00	0,00	0,00	-530,00
60611	Eau et assainissement	6 000,00	3 323,80	0,00	0,00	2 676,20
60612	Energie - Electricité	65 663,68	55 210,56	0,00	0,00	10 453,12
60621	Combustibles	2 500,00	369,09	0,00	0,00	2 130,91
60622	Carburants	7 000,00	6 973,43	0,00	0,00	26,57
60623	Alimentation	2 000,00	1 680,87	0,00	0,00	319,13
60624	Produits de traitement	3 000,00	100,10	0,00	0,00	2 899,90
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	728,48	0,00	0,00	1 771,52
60631	Fournitures d'entretien	11 000,00	10 551,02	0,00	0,00	448,98
60632	Fournitures de petit équipement	13 000,00	14 138,29	186,24	0,00	-1 324,53
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	4 423,31	0,00	0,00	576,69
60636	Vêtements de travail	4 500,00	2 060,95	125,40	0,00	2 313,65
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 279,12	179,29	0,00	41,59
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 500,00	554,44	331,94	0,00	1 613,62
6067	Fournitures scolaires	11 500,00	11 744,07	423,00	0,00	-667,07
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	3 968,31	0,00	0,00	-1 468,31
611	Contrats de prestations de services	50 000,00	61 959,06	0,00	0,00	-11 959,06
6135	Locations mobilières	1 200,00	4 386,58	0,00	0,00	-3 186,58
61521	Entretien terrains	5 000,00	3 601,16	4 536,00	0,00	-3 137,16
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	3 461,94	601,72	0,00	5 936,34
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 500,00	775,00	0,00	0,00	1 725,00
615231	Entretien, réparations voiries	11 000,00	4 212,00	0,00	0,00	6 788,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	11 553,98	0,00	0,00	-1 553,98
61524	Entretien bois et forêts	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	10 114,35	570,48	0,00	-2 684,83
61558	Entretien autres biens mobiliers	6 000,00	3 884,09	1 602,67	0,00	513,24
6156	Maintenance	25 000,00	27 730,75	468,00	0,00	-3 198,75
6161	Multirisques	9 500,00	9 802,05	0,00	0,00	-302,05
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	1 500,00	2 355,14	0,00	0,00	-855,14
617	Etudes et recherches	1 480,00	4 814,44	0,00	0,00	-3 334,44
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	889,97	0,00	0,00	610,03
6184	Versements à des organismes de formation	3 500,00	2 773,00	0,00	0,00	727,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	1 194,63	0,00	0,00	805,37
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	146,72	0,00	0,00	853,28
6226	Honoraires	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	450,00	0,00	0,00	1 550,00
6228	Divers	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 556,00	0,00	0,00	-556,00
6232	Fêtes et cérémonies	16 000,00	17 319,77	0,00	0,00	-1 319,77
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	250,80	0,00	0,00	1 749,20
6237	Publications	7 000,00	7 476,00	0,00	0,00	-476,00
6238	Divers	2 550,00	1 854,44	0,00	0,00	695,56
6241	Transports de biens	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6247	Transports collectifs	4 000,00	1 120,00	0,00	0,00	2 880,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	787,06	0,00	0,00	1 212,94
6256	Missions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6257	Réceptions	7 000,00	1 134,06	0,00	0,00	5 865,94
6261	Frais d'affranchissement	3 200,00	3 773,52	0,00	0,00	-573,52
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	8 692,39	0,00	0,00	2 307,61
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	378,52	0,00	0,00	621,48
6281	Concours divers (cotisations)	5 700,00	7 963,57	0,00	0,00	-2 263,57
6283	Frais de nettoyage des locaux	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6288	Autres services extérieurs	5 000,00	1 339,92	0,00	0,00	3 660,08
63512	Taxes foncières	8 000,00	6 868,00	0,00	0,00	1 132,00
63513	Autres impôts locaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	577 345,00	564 745,22	0,00	0,00	12 599,78
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	333,26	0,00	0,00	66,74
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 445,00	7 986,27	0,00	0,00	1 458,73
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 500,00	1 061,65	0,00	0,00	438,35
6411	Personnel titulaire	280 000,00	272 736,40	0,00	0,00	7 263,60
6413	Personnel non titulaire	110 000,00	112 718,59	0,00	0,00	-2 718,59
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	65 000,00	66 684,63	0,00	0,00	-1 684,63
6453	Cotisations aux caisses de retraites	82 000,00	78 463,16	0,00	0,00	3 536,84

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 500,00	4 277,36	0,00	0,00	1 222,64
6455	Cotisations pour assurance du personnel	14 000,00	14 655,61	0,00	0,00	-655,61
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	2 510,00	0,00	0,00	-1 510,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	3 500,00	935,00	0,00	0,00	2 565,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	2 383,29	0,00	0,00	616,71
6488	Autres charges	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	29 773,00	28 773,00	0,00	0,00	1 000,00
739211	Attributions de compensation	28 773,00	28 773,00	0,00	0,00	0,00
7398	Reverst., restituit° et prélevt divers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
65	Autres charges de gestion courante	199 743,13	190 478,67	0,00	0,00	9 264,46
6518	Autres	0,00	559,00	0,00	0,00	-559,00
6531	Indemnités	62 000,00	59 076,12	0,00	0,00	2 923,88
6532	Frais de mission	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6533	Cotisations de retraite	6 500,00	3 910,97	0,00	0,00	2 589,03
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	9 000,00	6 255,70	0,00	0,00	2 744,30
6535	Formation	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	53 283,13	53 283,13	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	22 300,00	37 542,22	0,00	0,00	-15 242,22
6558	Autres contributions obligatoires	4 960,00	150,00	0,00	0,00	4 810,00
657362	Subv. fonct. CCAS	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	22 400,00	19 700,00	0,00	0,00	2 700,00
65888	Autres	100,00	1,53	0,00	0,00	98,47
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 211 154,81	1 118 251,64	9 024,74	0,00	83 878,43
66	Charges financières (b)	8 608,84	8 579,80	0,00	0,00	29,04
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 608,84	8 579,80	0,00	0,00	29,04
67	Charges exceptionnelles (c)	20 630,13	7 792,82	0,00	0,00	12 837,31
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6713	Secours et dots	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6714	Bourses et prix	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 230,13	6 386,16	0,00	0,00	-1 156,03
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	406,66	0,00	0,00	4 593,34
6745	Subv. aux personnes de droit privé	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 240 393,78	1 134 624,26	9 024,74	0,00	96 744,78
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	2 973,43	5 300,00			-2 326,57
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	1,00			-1,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	5 299,00			-5 299,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 973,43	0,00			2 973,43
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 973,43	5 300,00			-2 326,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 973,43	5 300,00			-2 326,57
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 243 367,21	1 139 924,26	9 024,74	0,00	94 418,21
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	3 000,00	12 316,39	0,00	0,00	-9 316,39
6096	RRR obtenus sur approv. non stocké	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	1 000,00	4 115,39	0,00	0,00	-3 115,39
6479	Remboursst sur autres charges sociales	1 000,00	8 201,00	0,00	0,00	-7 201,00
70	Produits services, domaine et ventes div	21 076,26	102 880,63	0,00	0,00	-81 804,37
7022	Coupes de bois	0,00	192,06	0,00	0,00	-192,06
70311	Concessions cimetières (produit net)	300,00	4 630,00	0,00	0,00	-4 330,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	300,00	50,00	0,00	0,00	250,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	22 933,09	0,00	0,00	-22 933,09
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	1 360,00	0,00	0,00	-1 360,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	10 000,00	65 887,30	0,00	0,00	-55 887,30
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	8 276,26	7 828,18	0,00	0,00	448,08
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
73	Impôts et taxes	572 700,00	923 464,11	0,00	0,00	-350 764,11
73111	Impôts directs locaux	486 000,00	540 301,00	0,00	0,00	-54 301,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	100,00	10 226,00	0,00	0,00	-10 126,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	20 000,00	78 475,00	0,00	0,00	-58 475,00
7336	Droits de place	300,00	1 985,00	0,00	0,00	-1 685,00
7338	Autres taxes	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	15 000,00	45 395,03	0,00	0,00	-30 395,03
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	50 000,00	213 890,08	0,00	0,00	-163 890,08
7388	Autres taxes diverses	1 000,00	33 192,00	0,00	0,00	-32 192,00
74	Dotations et participations	234 259,00	238 587,40	0,00	0,00	-4 328,40
7411	Dotation forfaitaire	161 763,00	186 858,00	0,00	0,00	-25 095,00
74121	Dotation de solidarité rurale	34 795,00	35 308,00	0,00	0,00	-513,00
74127	Dotation nationale de péréquation	7 652,00	7 897,00	0,00	0,00	-245,00
744	FCTVA	1 000,00	3 276,58	0,00	0,00	-2 276,58
7461	DGD	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
74718	Autres participations Etat	100,00	1 285,35	0,00	0,00	-1 185,35
7478	Participat° Autres organismes	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	100,00	208,47	0,00	0,00	-108,47
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 133,00	3 754,00	0,00	0,00	-621,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	25 516,00	0,00	0,00	0,00	25 516,00
75	Autres produits de gestion courante	10 200,00	29 589,56	0,00	0,00	-19 389,56
752	Revenus des immeubles	10 000,00	29 419,44	0,00	0,00	-19 419,44
757	Redevances versées par fermiers, conces.	100,00	168,14	0,00	0,00	-68,14
7588	Autres produits div. de gestion courante	100,00	1,98	0,00	0,00	98,02
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		841 235,26	1 306 838,09	0,00	0,00	-465 602,83
76	Produits financiers (b)	100,00	31,25	0,00	0,00	68,75
761	Produits de participations	100,00	31,25	0,00	0,00	68,75
77	Produits exceptionnels (c)	300,00	13 518,20	0,00	0,00	-13 218,20
7718	Autres produits except. opérat° gestion	100,00	8 092,20	0,00	0,00	-7 992,20
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	5 300,00	0,00	0,00	-5 300,00
7788	Produits exceptionnels divers	100,00	126,00	0,00	0,00	-26,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		841 635,26	1 320 387,54	0,00	0,00	-478 752,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		841 635,26	1 320 387,54	0,00	0,00	-478 752,28
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		401 731,95				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	58 800,00	44 715,89	692,95	13 391,16
202	Frais réalisat° documents urbanisme	8 200,00	10 821,21	0,00	-2 621,21
2031	Frais d'études	46 200,00	28 205,75	692,95	17 301,30
2033	Frais d'insertion	4 400,00	5 688,93	0,00	-1 288,93
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	1 857 357,58	1 092 210,03	290 926,72	474 220,83
2111	Terrains nus	155 000,00	121 509,39	10 800,00	22 690,61
2116	Cimetières	20 000,00	10 923,30	0,00	9 076,70
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 000,00	602,58	0,00	1 397,42
2128	Autres agencements et aménagements	129 260,00	122 305,00	5 916,00	1 039,00
21311	Hôtel de ville	100 000,00	90 895,20	0,00	9 104,80
21312	Bâtiments scolaires	203 650,00	122 910,24	4 920,40	75 819,36
21318	Autres bâtiments publics	446 962,00	261 231,00	102 010,31	83 720,69
2135	Installations générales, agencements	0,00	20 371,52	0,00	-20 371,52
2151	Réseaux de voirie	109 300,00	10 461,60	47 618,40	51 220,00
2152	Installations de voirie	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
21534	Réseaux d'électrification	79 586,00	13 971,42	3 550,98	62 063,60
21538	Autres réseaux	84 054,00	7 932,00	77 922,00	-1 800,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	85 000,00	497,18	0,00	84 502,82
21578	Autre matériel et outillage de voirie	6 000,00	5 718,85	0,00	281,15
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 500,00	2 634,23	0,00	-1 134,23
2182	Matériel de transport	131 745,58	134 475,79	0,00	-2 730,21
2183	Matériel de bureau et informatique	67 300,00	57 852,68	382,80	9 064,52
2184	Mobilier	3 000,00	11 383,92	529,56	-8 913,48
2188	Autres immobilisations corporelles	231 000,00	96 534,13	37 276,27	97 189,60
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 916 157,58	1 136 925,92	291 619,67	487 611,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	273 649,87	273 649,87	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	273 649,87	273 649,87	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		273 649,87	273 649,87	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 189 807,45	1 410 575,79	291 619,67	487 611,99
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	31 500,00	0,00		31 500,00
21318	Autres bâtiments publics	31 500,00	0,00		31 500,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		31 500,00	0,00		31 500,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 221 307,45	1 410 575,79	291 619,67	519 111,99
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 245 015,50	544 876,29	355 987,00	344 152,21
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	50 000,00	1 119,38	18 415,00	30 465,62
1323	Subv. non transf. Départements	1 172 093,50	521 814,00	337 572,00	312 707,50
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	22 922,00	21 942,91	0,00	979,09
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	597 500,45	231 700,00	0,00	365 800,45
1641	Emprunts en euros	597 500,45	231 700,00	0,00	365 800,45
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 731,60	0,00	-1 731,60
2041513	GFP rat : Projet infrastructure	0,00	1 731,60	0,00	-1 731,60
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 842 515,95	778 307,89	355 987,00	708 221,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	213 802,30	239 436,11	0,00	-25 633,81
10222	FCTVA	178 902,30	161 880,75	0,00	17 021,55
10226	Taxe d'aménagement	34 900,00	77 555,36	0,00	-42 655,36
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 300,00		0,00	
Total des recettes financières		219 102,30	239 436,11	0,00	-20 333,81
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 061 618,25	1 017 744,00	355 987,00	687 887,25
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 973,43	5 300,00		-2 326,57
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	5 299,00		-5 299,00
2111	Terrains nus	0,00	1,00		-1,00
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	2 973,43	0,00		2 973,43
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 973,43	5 300,00		-2 326,57
041	Opérations patrimoniales (5)	31 500,00	0,00		31 500,00
2031	Frais d'études	30 000,00	0,00		30 000,00
2033	Frais d'insertion	1 500,00	0,00		1 500,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		34 473,43	5 300,00		29 173,43
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 096 091,68	1 023 044,00	355 987,00	717 060,68
Pour information		125 215,77			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Catégorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)		Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					975 659,00								
1641 Emprunts en euros (total)					975 659,00								
2146527	SOC CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	09/09/2019		15/02/2020	200 000,00	F		0,980	0,986	T	X Echéance constante	A-1	
249868	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	17/07/2007		01/11/2007	200 000,00	F		4,800	4,876	A	X Echéance constante	A-1	
2837870	SOC CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	22/06/2021		15/06/2022	231 700,00	F		0,690	0,692	A	F	O	
A29160R3	CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES CORSE	18/11/2016		15/06/2017	43 959,00	F		1,550	1,584	S	X Echéance constante	A-1	
C2ZJUF4011PR	SOC CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE	12/12/2011		30/03/2012	300 000,00	F		4,450	4,527	T	X Echéance constante	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								

MAIRIE D'AUREILLE - MAIRIE D'AUREILLE - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé D/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					975 659,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		328 175,39					273 649,87	10 136,52	0,00	255,27
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		328 175,39					273 649,87	10 136,52	0,00	255,27
2146527		0,00	A-1	174 999,12	12,92	F	0,986		12 561,62	1 792,02	0,00	219,14
249868		0,00	A-1	0,00	0,00	F	4,876		5 140,00	250,15	0,00	0,00
2837870		0,00	A-1	0,00	0,00	F	0,692		231 700,00	1 527,68	0,00	0,00
A29160R3		0,00	A-1	30 421,59	10,00	F	1,584		2 791,73	504,03	0,00	20,96
C2ZUF4011PR		0,00	A-1	122 754,68	5,00	F	4,527		21 456,62	6 062,64	0,00	15,17
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Mairie d'Aureille - Mairie d'Aureille - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N							Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		328 175,39				273 649,87	10 136,52	0,00	255,27

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	328 175,39	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV -- ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnover, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV
A2.5**

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8) Avant opération de couverture Après opération de couverture
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux			
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt, Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant du	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00		0,00		
Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00		0,00		
Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV -- ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)				
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Intérêts	Capital							
						Type de taux (3)	Index (4)	Type de taux (3)	Index (4)					Contrat initial	Contrat renégocié			
Total																	0,00	0,00

(1) Inscire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE		
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		
		A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	.Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
		0	01/01/2000

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		273 649,87	273 649,87
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		273 649,87	273 649,87
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	273 649,87	273 649,87
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	273 649,87	291 619,67	0,00	565 269,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		222 075,73	239 436,11
Ressources propres externes de l'année (a)		213 802,30	239 436,11
10222	FCTVA	178 902,30	161 880,75
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	34 900,00	77 555,36
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		8 273,43	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041513	GFP rat : Projet infrastructure	2 973,43	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 300,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	239 436,11	355 987,00	125 215,77	0,00	720 638,88

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	565 269,54
Ressources propres disponibles	720 638,88
Solde	V = IV – II (3) 155 369,34

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.4.1

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0.00	0.00	0.00	0.00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

IV

A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
05/01/2021	BALAYEUSE ASPIRATRICE COMPACTE DIESEL STAGE V MATHIEU MC 210 AZURAFLEX	131 745,58	0,00	0
11/01/2021	REPLACEMENT MONTURE CLOCHE	5 556,42	0,00	0
05/02/2021	ARENES MUNICIPALE	478,46	0,00	0
05/02/2021	SALLE POLYVALENTE	4 674,00	0,00	0
12/02/2021	SALLE POLYVALENTE	7 038,00	0,00	0
17/02/2021	ECOLE PRIMAIRE	2 284,80	0,00	0
18/02/2021	MODIFICATION PLU	1 680,00	0,00	0
18/02/2021	MODIFICATION PLU	966,00	0,00	0
23/02/2021	ARENES MUNICIPALE	102,00	0,00	0
04/03/2021	ARENES MUNICIPALE	585,60	0,00	0
05/03/2021	ECOLE PRIMAIRE	1 684,80	0,00	0
12/03/2021	ARENES MUNICIPALE	427,20	0,00	0
12/03/2021	VOIRIE COMMUNALE	5 220,00	0,00	0
15/03/2021	EXTINCTEURS BATIMENTS COMMUNAUX	497,18	0,00	0
16/03/2021	ECOLE PRIMAIRE	1 684,80	0,00	0
16/03/2021	SALLE POLYVALENTE	830,21	0,00	0
30/03/2021	ARENES MUNICIPALE	-68,35	0,00	0
31/03/2021	ARENES MUNICIPALE	324,00	0,00	0
01/04/2021	ECOLE PRIMAIRE	14 316,00	0,00	0
01/04/2021	VOIRIE COMMUNALE	1 084,80	0,00	0
01/04/2021	EQUIPEMENT EN WIFI + TABLETTES - ECOLE ELEMENTAIRE	14 316,00	0,00	0
02/04/2021	ARENES MUNICIPALE	300,00	0,00	0
06/04/2021	HOTEL DE VILLE	30 000,00	0,00	0
06/04/2021	ARENES MUNICIPALE	1 603,39	0,00	0
09/04/2021	CANTINE SCOLAIRE	5 905,52	0,00	0
13/04/2021	VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE VTC + CHARGEUR - ASVP	1 900,00	0,00	0
14/04/2021	ARENES MUNICIPALE	1 354,87	0,00	0
14/04/2021	ECOLE PRIMAIRE	3 088,80	0,00	0
14/04/2021	VESTIAIRES DE FOOTBALL	708,00	0,00	0
14/04/2021	VOIRIE COMMUNALE	1 627,20	0,00	0
16/04/2021	HOTEL DE VILLE	30 000,00	0,00	0
16/04/2021	ARENES MUNICIPALE	1 566,00	0,00	0
19/04/2021	MODIFICATION PLU	781,44	0,00	0
19/04/2021	ECOLE PRIMAIRE	384,48	0,00	0
23/04/2021	ECOLE PRIMAIRE	816,00	0,00	0
25/04/2021	JEUX JARDIN PUBLIC	45 739,33	0,00	0
25/04/2021	JEUX JARDIN PUBLIC	14 832,10	0,00	0
26/04/2021	OUTILLAGE SERVICE TECHNIQUE	2 199,25	0,00	0
27/04/2021	ARENES MUNICIPALE	38 803,92	0,00	0
03/05/2021	ECOLE PRIMAIRE	1 218,00	0,00	0
03/05/2021	ECOLE PRIMAIRE	1 218,00	0,00	0
04/05/2021	ARENES MUNICIPALE	276,00	0,00	0
12/05/2021	JEUX JARDIN PUBLIC	10 461,60	0,00	0
14/05/2021	HOTEL DE VILLE	27 165,20	0,00	0
16/05/2021	JEUX JARDIN PUBLIC	1 617,90	0,00	0
28/05/2021	JEUX JARDIN PUBLIC	2 040,00	0,00	0
28/05/2021	EQUIPEMENT EN WIFI + TABLETTES - ECOLE ELEMENTAIRE	9 364,80	0,00	0
02/06/2021	ARENES MUNICIPALE	252,90	0,00	0
02/06/2021	ARENES MUNICIPALE	1 910,10	0,00	0
02/06/2021	ARENES MUNICIPALE	40 962,30	0,00	0
02/06/2021	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE - CONVENTION SMED13/AUREILLE CH. ST-ANNE	7 354,59	0,00	0
02/06/2021	TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE - CONVENTION SMED13/AUREILLE CH. ST-ANNE	1 991,43	0,00	0
07/06/2021	ARENES MUNICIPALE	8 165,48	0,00	0
10/06/2021	HOTEL DE VILLE	3 730,00	0,00	0
14/06/2021	LOT D'OUTILLAGES SCES TECHNIQUES	2 199,25	0,00	0
15/06/2021	MONUMENTS AUX MORTS	507,30	0,00	0
15/06/2021	ECOLE PRIMAIRE	333,60	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
15/06/2021	ECOLE PRIMAIRE	1 544,40	0,00	0
15/06/2021	ARENES MUNICIPALE	954,01	0,00	0
16/06/2021	ARENES MUNICIPALE	954,01	0,00	0
18/06/2021	TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET AMENAGEMENT PAYSAGER DE L'ANCIEN CHATEAU D'EAU	111 360,00	0,00	15
18/06/2021	TRAVAUX DE MISE EN SECURITE ET AMENAGEMENT PAYSAGER DE L'ANCIEN CHATEAU D'EAU	111 360,00	0,00	15
23/06/2021	ACHAT 3 ISOLOIRS + 1 ISOLOIR PMR POUR ELECTIONS JUIN 2021	553,20	0,00	0
25/06/2021	ECOLE PRIMAIRE	583,80	0,00	0
30/06/2021	ARENES MUNICIPALE	1 642,73	0,00	0
03/07/2021	ARENES MUNICIPALE	9 608,12	0,00	0
03/07/2021	ARENES MUNICIPALE	3 260,10	0,00	0
03/07/2021	ARENES MUNICIPALE	30 800,58	0,00	0
03/07/2021	ECOLE PRIMAIRE	17 906,40	0,00	0
03/07/2021	ARENES MUNICIPALE	9 304,14	0,00	0
03/07/2021	ECOLE PRIMAIRE	583,80	0,00	0
03/07/2021	ARENES MUNICIPALE	229,46	0,00	0
08/07/2021	RACCORDEMENT RESEAU ELECT. CHEMIN DE LA JULIERE - MT GATTI	4 625,40	0,00	0
08/07/2021	ACHAT 2 ARMOIRES OCTET PORTES COULISSANTES HETRE - E, ELEMENTAIRE	701,52	0,00	0
08/07/2021	ACHAT MOBILIER E. ELEMENTAIRE (VESTIAIRES MURAUX + PATERES + ARMOIRE HAUTE + CH	1 363,33	0,00	0
13/07/2021	FOURNITURE ET POSE SIRENE D'ALERTE A LA POP. (SIAP) + COFFRET DE COMMANDE + SUP	14 466,00	0,00	0
13/07/2021	ECOLE PRIMAIRE	2 511,00	0,00	0
16/07/2021	ARENES MUNICIPALE	954,02	0,00	0
16/07/2021	ECOLE PRIMAIRE	1 250,96	0,00	0
21/07/2021	ECOLE PRIMAIRE	16 065,60	0,00	0
22/07/2021	MODIFICATION PLU	4 860,00	0,00	0
23/07/2021	ARENES MUNICIPALE	360,00	0,00	0
23/07/2021	ECOLE PRIMAIRE	166,80	0,00	0
27/07/2021	ARENES MUNICIPALE	386,46	0,00	0
29/07/2021	ECOLE PRIMAIRE	17 105,40	0,00	0
29/07/2021	ARENES MUNICIPALE	17 507,40	0,00	0
29/07/2021	ECOLE PRIMAIRE	22 757,40	0,00	0
29/07/2021	ARENES MUNICIPALE	4 760,51	0,00	0
29/07/2021	ARENES MUNICIPALE	11 164,20	0,00	0
29/07/2021	ARENES MUNICIPALE	392,59	0,00	0
29/07/2021	ECOLE PRIMAIRE	3 752,58	0,00	0
04/08/2021	ECOLE MATERNELLE	3 552,00	0,00	0
04/08/2021	ARENES MUNICIPALE	157,22	0,00	0
04/08/2021	FOURNITURE ET INSTALLATION SYSTEME WIFI - E. MAT.	3 552,00	0,00	0
07/08/2021	ECOLE MATERNELLE	456,00	0,00	0
07/08/2021	FOURNITURE ET INSTALLATION SYSTEME WIFI - E. MAT.	456,00	0,00	0
07/08/2021	EQUIPEMENT EN WIFI + TABLETTES - ECOLE ELEMENTAIRE	456,00	0,00	0
07/08/2021	FOURNITURE ET INSTALLATION SYSTEME WIFI - E. MAT.	456,00	0,00	0
13/08/2021	FORET COMMUNALE	7 546,00	0,00	0
17/08/2021	SALLE POLYVALENTE - REAMENAGEMENT ET EXTENSION 2019	5 420,64	0,00	0
30/08/2021	ECOLE MATERNELLE NOUVELLE	919,76	0,00	0
03/09/2021	FORET COMMUNALE	3 399,00	0,00	0
04/09/2021	ARENES MUNICIPALE	133,22	0,00	0
06/09/2021	ACHAT TONDEUSE DE STADE PROFESSIONNELLE ISEKI	24 600,00	0,00	0
08/09/2021	ECOLE PRIMAIRE	7 296,00	0,00	0
08/09/2021	ECOLE PRIMAIRE	2 508,00	0,00	0
08/09/2021	FOURNITURE ET INSTALLATION SYSTEME WIFI - E. MAT.	7 296,00	0,00	0
08/09/2021	EQUIPEMENT EN WIFI + TABLETTES - ECOLE ELEMENTAIRE	7 296,00	0,00	0
08/09/2021	EQUIPEMENT EN WIFI + TABLETTES - ECOLE ELEMENTAIRE	2 508,00	0,00	0
10/09/2021	ARENES MUNICIPALE	954,02	0,00	0
10/09/2021	ECOLE PRIMAIRE	9 095,04	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
10/09/2021	MODIFICATION PLU	830,28	0,00	0
13/09/2021	MODIFICATION PLU	3 315,21	0,00	0
14/09/2021	ECOLE PRIMAIRE	3 277,44	0,00	0
14/09/2021	ARENES MUNICIPALE	1 997,48	0,00	0
15/09/2021	ECOLE PRIMAIRE	1 558,71	0,00	0
15/09/2021	ECOLE PRIMAIRE	650,40	0,00	0
16/09/2021	ECOLE PRIMAIRE	16 964,00	0,00	0
16/09/2021	ECOLE PRIMAIRE	16 964,00	0,00	0
16/09/2021	FOURNITURE ET INSTALLATION SYSTEME WIFI - E. MAT.	16 964,00	0,00	0
16/09/2021	ECOLE PRIMAIRE	4 919,74	0,00	0
23/09/2021	ECOLE PRIMAIRE	15 273,76	0,00	0
24/09/2021	ARENES MUNICIPALE	296,57	0,00	0
01/10/2021	ECOLE PRIMAIRE	1 885,46	0,00	0
04/10/2021	ECOLE PRIMAIRE	1 017,60	0,00	0
04/10/2021	ECOLE MATERNELLE NOUVELLE	294,00	0,00	0
04/10/2021	FOURNITURE ET INSTALLATION SYSTEME WIFI - E. MAT.	294,00	0,00	0
04/10/2021	FOURNITURE ET INSTALLATION SYSTEME WIFI - E. MAT.	294,00	0,00	0
04/10/2021	EQUIPEMENT EN WIFI + TABLETTES - ECOLE ELEMENTAIRE	1 017,60	0,00	0
05/10/2021	ARENES MUNICIPALE	30 119,72	0,00	0
05/10/2021	ARENES MUNICIPALE	3 557,40	0,00	0
05/10/2021	ACHAT VITRINE D'AFFICHAGE EXTERIEUR - MAIRIE	427,20	0,00	0
13/10/2021	CIMETIERE	10 416,00	0,00	0
14/10/2021	ARENES MUNICIPALE	16 451,52	0,00	0
14/10/2021	ARENES MUNICIPALE	1 703,60	0,00	0
18/10/2021	JEUX JARDIN PUBLIC	113,63	0,00	0
03/11/2021	ACHAT DE RADIATEURS ELECTRIQUES - LOGEMENT GARE + LOGEMENT RAZIK	139,98	0,00	0
03/11/2021	ACHAT DE RADIATEURS ELECTRIQUES - LOGEMENT GARE + LOGEMENT RAZIK	295,00	0,00	0
05/11/2021	ECOLE PRIMAIRE	11 275,20	0,00	0
10/11/2021	FORET COMMUNALE	5 916,00	0,00	0
11/11/2021	MOBILIER ECOLE ELEMENTAIRE - 4 ARMOIRES OCTET PORTES COULISSANTES	1 482,22	0,00	0
12/11/2021	ACQUISITION FONCIERE PARC. BP 104 LA BARBE EST - BACHELIER/COMMUNE	2 509,39	0,00	0
12/11/2021	ACQUISITION FONCIERE PARC. BP 104 LA BARBE EST - BACHELIER/COMMUNE	119 000,00	0,00	0
15/11/2021	ECOLE PRIMAIRE	2 532,88	0,00	0
15/11/2021	ARENES MUNICIPALE	3 292,35	0,00	0
15/11/2021	ARENES MUNICIPALE	17 086,92	0,00	0
15/11/2021	ECOLE PRIMAIRE	1 211,76	0,00	0
15/11/2021	ARENES MUNICIPALE	8 146,86	0,00	0
15/11/2021	ARENES MUNICIPALE	2 350,39	0,00	0
15/11/2021	ECOLE PRIMAIRE	1 211,76	0,00	0
15/11/2021	ECOLE PRIMAIRE	2 532,88	0,00	0
16/11/2021	ARENES MUNICIPALE	7 023,00	0,00	0
16/11/2021	ARENES MUNICIPALE	7 023,00	0,00	0
16/11/2021	ECOLE PRIMAIRE	1 175,76	0,00	0
16/11/2021	ECOLE PRIMAIRE	336,96	0,00	0
16/11/2021	ECOLE PRIMAIRE	1 175,76	0,00	0
17/11/2021	ARENES MUNICIPALE	3 871,53	0,00	0
17/11/2021	ARENES MUNICIPALE	2 350,39	0,00	0
17/11/2021	ARENES MUNICIPALE	3 871,53	0,00	0
29/11/2021	ECOLE PRIMAIRE	2 446,02	0,00	0
30/11/2021	ACQUISITION MAT INFORMATIQUE ECOLES	382,80	0,00	0
03/12/2021	MODIFICATION PLU	976,80	0,00	0
27/12/2021	RAYONNAGES POUR EC. ELEMENTAIRE	529,56	0,00	0
31/12/2021	ECOLE PRIMAIRE	1 885,46	0,00	0
31/12/2021	ARENES MUNICIPALE	1 642,73	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
03/11/2021	PARCELLE BO 159	1,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		1 375 938,28	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	5 300,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	5 300,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	1,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit		0,00	0,00	0
Mise à disposition		0,00	0,00	0
Affectation		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage		0,00	0,00	0
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0.00	0.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0.00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riiel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser)...

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 86111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 320 387,54
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses
		0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent administratif		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent entretien		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent technique		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aide maternelle		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1985. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 1er de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agent administratif		OTR		0,00	A	A
Agent administratif		OTR		0,00	A	A
Agent entretien		OTR		0,00	A	A
Agent technique		OTR		0,00	A	A
Aide maternelle		OTR		0,00	A	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a : article 3, 1^{er} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins de la commune de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à 50 %.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
--	---

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 221 307,45	1 410 575,79		
RECETTES	2 221 307,45	1 148 259,77	291 619,67	519 111,99
			355 987,00	717 060,68
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 243 367,21	1 148 949,00		
RECETTES	1 243 367,21	1 722 119,49	0,00	94 418,21
			0,00	-478 752,28

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 221 307,45	1 410 575,79		
RECETTES	2 221 307,45	1 148 259,77	291 619,67	519 111,99
			355 987,00	717 060,68
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 243 367,21	1 148 949,00		
RECETTES	1 243 367,21	1 722 119,49	0,00	94 418,21
			0,00	-478 752,28
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 464 674,66	2 559 524,79	291 619,67	613 530,20
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 464 674,66	2 870 379,26	355 987,00	238 308,40

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 221 307,45	1 410 575,79	291 619,67	519 111,99
RECETTES	2 221 307,45	1 148 259,77	355 987,00	717 060,68
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 243 367,21	1 148 949,00	0,00	94 418,21
RECETTES	1 243 367,21	1 722 119,49	0,00	-478 752,28
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 464 674,66	2 559 524,79	291 619,67	613 530,20
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 464 674,66	2 870 379,26	355 987,00	238 308,40

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00		
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00		
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00			
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00			
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	1 421 000,00	0,17	28,55	111,49	405 696,00	112,08
TFPNB	57 300,00	0,39	39,50	0,00	22 634,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 478 300,00	0,00	0,00	0,00	428 330,00	0,00



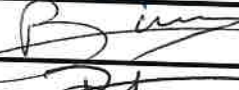


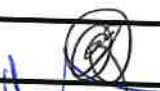











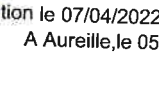

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 12
 Nombre de suffrages exprimés : 16
 VOTES :
 Pour : 16
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 31/03/2021

Présenté par (1) Le Le Maire.
 A Aureille, le 05/04/2022
 Le Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Aureille, le 05/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AUTEROCHE Gilles	
BARBIER Marjolaine	
BARRAS Benjamin	
BEAUTEMPS Marie-France	
CARPI Didier	Pl. 
EECKHOUT Anne	
ESCOFFIER Lionel	
ESPIGUE Catherine	
LOLLIA Jean-François	
MARSOT Kimberley	
MARTIN Laurence	
MICHEL Olivier	
MOUCADEL Stéphanie	
NEGRON Marc	
NOVELLI Cindy	
PELISSIER Isabelle	
PERTUIT Jean-Michel	
SANCHEZ Corinne	
VERGOBY Jean-LUC	

Certifié exécutoire par (1) Le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 05/04/2022, et de la publication le 07/04/2022
 A Aureille, le 05/04/2022